

# **AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**

## Identification de l'organisme qui passe le marché :

Ville de PREIGNAC

1, place de la Mairie 33 210 PREIGNAC

Téléphone : 05 56 63 27 39

## Procédure de passation :

Adaptée suivant l'article 28 du CMP

## Objet du marché :

La présente consultation concerne : Assainissement du quartier Lamothe

La présente consultation a pour objet la mise en place et le raccordement de l'assainissement du quartier Lamothe sur la station d'épuration existante.

## Critères d'attribution :

Les critères intervenant dans la deuxième enveloppe intérieure pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

1-Valeur technique appréciée au vu du mémoire technique 60%

2-Prix des prestations 40%

## Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

### **Dans la première enveloppe intérieure : «candidature»**

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Code des marchés publics :

• Les déclarations, certificats et attestations suivantes prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier en application des articles 43,

44, 44-1 et 46 du CMP (DC5):

a) Qu'il satisfait aux obligations fiscales et sociales;

b) Qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir;

c) Qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux art. L324-9, L324-10, L341-6, L125-1, L125-3 du Code du Travail ;

Dans le cas où une telle déclaration sur l'honneur serait fournie par le candidat, le marché ne pourra être attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise dans le délai de 7 jours à compter de la notification de sa désignation par le pouvoir adjudicateur, les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents.

• Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés (DC5 ou forme libre);

- Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat (DC5 ou forme libre);
- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (DC4 ou forme libre)
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 323-1 du code du travail ;

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics (DC7) :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

- Moyens humains et matériels généraux dont dispose le candidat.
- Tout justificatif permettant d'illustrer les garanties professionnelles du candidat (références, certificats de qualifications ou tout autre moyen garantissant la capacité professionnelle).

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

#### **Dans la deuxième enveloppe intérieure : «offre»**

Un projet de marché comprenant :

- L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes : à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaire du contrat
- Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.) : cahier ci-joint à accepter sans aucune modification daté et signé
- Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) et ses documents annexés, cahier ci-joint à accepter sans aucune modification daté et signé
- Le détail quantitatif estimatif (D.Q.E.) complété, daté et signé
- Le mémoire technique respectant
- Le certificat de visite des lieux

#### Date de remise des offres :

Le 06 avril 2009 à 12 heures, par pli recommandé avec AR ou dépôt contre récépissé en Mairie

#### Délai de validité des offres :

120 jours

#### Demande de renseignements d'ordre administratif ou technique :

Commune de PREIGNAC

Téléphone : 05 56 63 27 39

Télécopie : 05 56 63 80 28

Email : jean-pierre.manceau@orange.fr

#### Date de la publication au BOAMP :

Le 10 mars 2009